

# Offre d'apprentissage

## **INTITULÉ DE L'OFFRE :**

Chargé de mission de l'harmonisation des procédures d'instruction et de suivi des décisions prises au titre de la police spéciale des établissements recevant du public

## **DIRECTION OU SERVICE :**

Direction des usagers et des polices administratives  
Sous direction de la sécurité du public  
Bureau des établissements recevant du public

## **LIEU D'APPRENTISSAGE :**

12-14 quai de Gesvres 75004 Paris

## **Descriptif de l'employeur :**

Le bureau des établissements recevant du public (BERP) composé de 4 pôles répartis par arrondissements est chargé de consulter les services techniques membres de la commission de sécurité incendie et d'accessibilité pour tous les dossiers de demande d'autorisation :

- de travaux de création ou de modification d'ERP,
- d'ouverture de ces ERP après visite de la commission précitée
- de poursuite d'exploitation de ces ERP après visite de la commission précitée.

Le BERP a pour mission de mettre en œuvre, à Paris, la police administrative de prévention du risque d'incendie et de panique dans les 45 000 établissements recevant du public (ERP) sans hébergement et les 154 immeubles de grande hauteur (IGH), ainsi qu'à l'occasion de manifestations publiques occasionnelles se déroulant soit dans les ERP existants, soit dans les espaces spécialement aménagés pour l'occasion (chapiteaux, structures...) ou lors de grands rassemblements. Il est également chargé de veiller à l'application des règles pour l'accessibilité de ces établissements aux personnes en situation de handicap. Le BERP exerce ces missions en étroite collaboration avec le service des architectes de sécurité, le laboratoire central, la brigade de sapeurs-pompiers et le service de prévention incendie.

## **Diplôme requis :**

Master 1 en droit ou en sciences politiques ou en organisation et conduite du changement

## **Diplôme préparé :**

Master 2 en droit ou en sciences politiques ou en administration publique ou en organisation et conduite du changement.

## **Métier et famille de métiers :**

Chargé de mission

**Descriptif de l'offre :**

Contrat d'apprentissage d'un an dont l'objet est la mise en place d'outils pédagogiques des procédures administratives de la police spéciale dans les ERP et IGH dans un but d'harmonisation, de simplification et de rationalisation.

**Missions :**

La réglementation relative aux ERP, très procédurale, est encadrée de délais stricts (instruction, mise en demeure et procédure contradictoire avant fermeture par exemple). Si des logigrammes et des modèles de courriers existent, l'application de ces règles n'est pas toujours bien observée.

La personne recrutée aura pour mission de centraliser les supports existants, actualiser ou créer le cas échéant de nouvelles fiches de procédure et mettre à disposition des rédacteurs du bureau un outil pédagogique adapté (et notamment un kit du nouvel arrivant). Elle devra également participer à la création d'une démarche numérique permettant de recevoir et gérer les questions des usagers.

**Activités principales :**

- Faire un état des lieux des fiches de procédure existantes, les mettre à jour et en créer de nouvelles adaptées basées sur la réglementation applicable ;
- Harmoniser les pratiques grâce à des modèles partagés ;
- Participer à la dématérialisation des process et à la fiabilisation de l'application numérique ERPPARIS.

**Descriptif du profil recherché :**Compétences techniques souhaitées :

- Intérêt pour l'organisation et la modernisation
- Capacité d'adaptation
- Appétence pour le droit public général

Qualités souhaitées :

- Capacité à travailler en équipe
- Pédagogie
- autonomie

**Contacts pour renseignements et pour adresser CV + lettre de motivation :**

pp-dupa-recrutement-mobilite@interieur.gouv.fr

Lors de la transmission du CV et de la lettre de motivation ou pour tout autre demande, l'intitulé de l'offre devra être obligatoirement affiché dans l'objet du message.